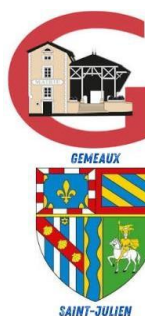


NOM	
PRENOM	
Catégoried'âge	
Grade(oucouleur de ceinture)	



SAISON 2026-2027

DOSSIER D'INSCRIPTION



Réservé au JCI Certificat médical : Paiement : Licence :	PAIEMENT		
	Date	Mode	Montant

Justificatif De paiement		SECTEUR ENTRAINEMENT*
OUI	NON	

*Is, St Julien, Gemeaux (sous réserve de confirmation)

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS						
Date naissance		Lieu naissance		Sexe :	M	F
Adresse				Fixe		
Code Postal		VILLE		Portable		
Profession des parents	Mère :			Courriel		
	Père :					
Autres renseignements utiles (médicaux ou autres)						
NOM, Prénom et qualité du responsable légal						

AUTORISATIONS DU RESPONSABLE LEGAL POUR LES ENFANTS MINEURS	
1. Droit à l'image Je ne m'oppose pas à ce que mon enfant soit photographié ou filmé, ou interviewé à l'occasion des cours, entraînements, stages, compétitions ou autres manifestations organisées par le Club ou d'autres Clubs, ou par la FFJDA. Ces images et la voix pourront être utilisées pour des actions publicitaires et commerciales en faveur du Club et de notre sport (articles de journaux, site internet, face/book, calendriers, etc.).	Signature obligatoire pour l'autorisation
2. Santé J'autorise les responsables et enseignants du Club à faire hospitaliser mon enfant et/ou à faire procéder sur mon enfant toute intervention chirurgicale nécessitée par l'urgence et sur avis médical. J'autorise les accompagnateurs de mon enfant à l'occasion des diverses manifestations sportives ou de loisirs à prendre toutes les dispositions qu'ils jugeront utiles en cas de maladie et/ou d'accident. En cas de problème, je peux être contacté au(x) numéro(s) de téléphone ci-dessous :	Signature obligatoire pour l'autorisation
3. Licence à la FFJDA En adhérant au judo club issois, j'adhère obligatoirement à la FFJDA et règle la licence d'un montant de 46€ annuels pour la saison 2026-2027 (voir les conditions générales affichées au dojo ou sur le site www.ffjudo.com).	Signature obligatoire
4. Données personnelles Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant. Celles-ci pourront être communiquées à des tiers partenaires à des fins publicitaires ou de prospection.	Si vous vous y opposez, veuillez cocher cette case ☐
5. Règlement intérieur Signature obligatoire de l'adhérent ou de son représentant légal (si mineur), précédé de la mention « lu et approuvé »	Signature obligatoire

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU JUDO CLUB ISSOIS

Ce règlement a pour objectif d'améliorer la pratique du Judo pour l'ensemble des adhérents du club. Il présente les différentes règles qui s'appliquent dans les salles de judo, à l'entraînement et en compétition.

Il concerne tous les membres du Judo Club Issois et, accessoirement, leurs accompagnants :

1. Pour être membre du Judo Club Issois, il faut obligatoirement s'être acquitté de la cotisation annuelle et de la licence * (cf. clause particulière pour les membres du Bureau),
2. Pour pratiquer le Judo, le Jujitsu, ou le Taïso, il faut obligatoirement s'être acquitté de sa cotisation annuelle, de sa licence, et avoir fourni un certificat médical d'aptitude à la pratique de ces disciplines ou L'ATTESTATION QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF.
3. La surveillance des enfants avant et après les cours ne relève pas de l'enseignant, ni des membres bénévoles de l'association, ni des services municipaux, mais de leurs parents ou responsables légaux,
4. Toute dégradation des locaux ou des équipements mis à la disposition des adhérents relève de la responsabilité de ceux-ci ou de leur représentant légal pour les mineurs,
5. La réparation de tout équipement ou acte de vandalisme sera à la charge de son auteur ou à celle de son représentant légal,
6. Toute personne créant un désordre pendant les cours et les compétitions (y compris les déplacements) pourra être exclue temporairement ou définitivement,
7. Il est interdit de parcourir le tatami en chaussures,
8. L'hygiène étant de rigueur, la tenue devra être correcte, propre et les ongles coupés. Tout manquement à cette clause pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive,
9. La cotisation versée pour l'année ne peut être remboursée pour quelque raison que ce soit,
10. La réussite au passage de grade est conditionnée à l'assiduité de l'adhérent aux cours.
11. Le respect des consignes sanitaires énumérées dans le protocole de vigilance seront appliquées selon les mesures et annonces de l'État.

*- Les membres du bureau ne paient pas la licence

TARIFS SAISON 2026-2027

INSCRIPTION	COTISATION	LICENCE FFJ ASSURANCE	TARIF (TOTAL A PAYER A L'INSCRIPTION)
1 ENFANT/ 1 ADULTE	119 €	46 Euros	165 €
2 inscriptions de la même famille	238 € pour 2 -20€	92 Euros	310 €
3 inscriptions de la même famille	317 € pour 3 -40€	138 Euros	455 €
4 inscriptions de la même famille	416 € pour 4 -60€	184 Euros	600 €
5 inscriptions de la même famille	495 € pour 5 -100€	230 Euros	725 €

Règlement via HELLOASSO :

Cette année nous reconduisons l'inscription et le paiement via HELLOASSO à partir du 5 septembre.

PASS-SPORT :

Pour la saison 2026-2027, le dispositif est ouvert aux :

- Jeunes de 6 à 17 ans révolus faisant partie d'un foyer allocataire dont le quotient familial (CAF ou MSA) est inférieur ou égal à 699 € ;
- Jeunes en situation de handicap :
 - o De 6 à 19 ans révolus bénéficiaires de l'AAEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) ;
 - o De 16 à 30 ans révolus bénéficiaires de l'AAH (Allocation aux adultes handicapés).
- Étudiants boursiers jusqu'à 28 ans révolus, titulaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2026 :
 - o Bourse du CROUS (y compris l'aide annuelle) ;
 - o Bourse régionale pour une formation sanitaire et sociale.

Cette aide du ministère chargé des Sports s'adresse aux enfants et aux jeunes qui rencontrent des obstacles à la pratique sportive – qu'ils soient d'ordre financier, social ou liés à un handicap. L'objectif : leur permettre d'accéder durablement à une activité physique encadrée, au sein d'un environnement structurant, éducatif et sécurisé.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- **Séances d'essai** : 2 séances d'essai gratuites avec autorisation parentale pour tous les élèves avant l'inscription définitive et non remboursable.
- **Dossier d'inscription** : Inscription via HELLOASSO ou bulletin d'inscription papier dûment rempli avec QS sport ou certificat médical si besoin.
- **Facilités de paiement** : Voir par HELLOASSO ou Règlement par CHEQUE libellé à l'ordre du Judo Club Isois. Paiement en 3 fois possible à l'aide de 3 chèques remis le jour de l'inscription. Les chèques seront retirés en septembre, octobre et novembre.

HORAIRES des cours de JUDO et TAÏSO			
JOURS	LIEUX	HORAIRES	CATEGORIES
LUNDI	Gemeaux (Sous réserve de confirmation)	17h00-18h00	Eveil judo
		18h00-19h00	Mini poussins/ Poussins
		19h00-20h00	Taïso sportif
MARDI	Is-sur-Tille	17h00-17h45	Eveil judo
		17h45-18h45	Mini poussins/ Poussins
		18h45-20h00	Benjamins/Minimes
		20h00-21h30	Cadets/Juniors/Séniors
MERCREDI	Saint-Julien	13h30-14h30	Mini poussins/ Poussins
		14h30-15h30	Benjamins/Minimes/Cadets
		15h30-16h30	Eveil judo
	Dijon	18h00-20h00	Cadets/Juniors/Séniors
JEUDI	Is-sur-Tille	17h30-18h45	Mini poussins/ Poussins
		18h45-20h00	Benjamins/Minimes
		20h00-21h45	Cadets/Juniors/Séniors
SAMEDI	Is-sur-Tille	9h00-10h00	A partir de 12 ans
		10h00-11h00	Taïso sportif
		11h00-12h00	Eveil judo

IMPORTANT : LES COURS ET HORAIRES PREVUS SUR CE TABLEAU SONT SUSCEPTIBLES DE CHANGER OU D'ETRE SUPPRIMES JUSQU'AU 17 OCTOBRE S'IL N'Y A PAS UN MINIMUM DE 6 PARTICIPANTS.

LES LICENCIES AU JUDO CLUB ISSOIS PEUVENT UTILISER TOUS LES CRENEAUX HORAIRES DE LEURS CATEGORIES D'AGES SUR LES DIFFERENTS DOJOS ET SITES D'ENTRAINEMENTS.

Catégories d'âges :

- Eveil judo 1^{ère} année : enfants nés en 2022
- Eveil judo 2^e année : enfants nés en 2021
- Mini-poussins : enfants nés en 2019 ou en 2020
- Poussins : enfants nés en 2017 ou en 2018
- Benjamins : enfants nés en 2015 ou en 2016
- Minimes : nés en 2013 ou en 2014
- Cadets : nés en 2010 ou en 2011 ou en 2012
- Juniors : nés en 2007 ou en 2008 ou en 2009
- Seniors : nés en 2006 ou avant

Les professeurs certifiés et diplômés à l'encadrement du judo

HERMELIN Jeremy – 06 68 97 71 97

FLORENTINY Vadim – 06 42 26 58 18

CALENDRIER PREVISIONNEL STAGES SAISON 2026-2027 (sous réserve de Modifications)

Vacances toussaint : Du 19 octobre au 23 octobre 2026

Vacances Noel : Du 21 décembre au 23 décembre 2026

Vacances d'Hiver : Du 15 février au 19 février 2027

Vacances de Printemps : Du 12 avril au 16 avril 2027

Vacances d'été : Du 5 juillet au 9 juillet 2027

Du 23 août au 27 août 2027

Faites Confiance à nos Partenaires!

